

## Lettre aux adhérents juillet 2020

Et un de plus dans le sud de l'Yonne....

La municipalité d'Etivey a été informée par le Préfet de l'Yonne d'un nouveau projet de parc éolien sur la commune de Santigny.

Il s'agit d'un projet de trois éoliennes de 200 mètres en pointe de pale dont l'opérateur est Abowind .

Elles seraient situées toutes les trois en forêt qui, comme on le sait, est un capteur de CO2. La Mission régionale d'autorité environnementale précise que « le projet d'implantation de ces trois éoliennes est situé en zone forestière, notamment de charmes et de chênes, et au sein d'un réservoir de biodiversité forestière ».

Cette autorité précise, par ailleurs, que ce projet se situe dans « une zone relativement dense en éoliennes avec de nombreux parcs situés à l'Ouest et au nord du projet ...puisque plus de 120 mâts sont présents dans un rayon de 20 kilomètres ».

Elle ajoute que « la zone d'implantation potentielle du projet éolien est située en zone paysagère rapprochée et dans la zone d'attention patrimoniale accrue liée à la butte du village de Montréal ».

Bref, toutes les raisons de rejeter ce projet.

Malgré l'avis de ses services le Préfet de l'Yonne a décidé de lancer une enquête publique qui se déroulera pendant 32 jours du 8 septembre au 9 octobre 2020.

Le Commissaire enquêteur est Monsieur Daniel Collard.

Nous serons massivement présents pour dire notre opposition à ce projet destructeur de biodiversité ....et nous reprendrons avec force les arguments des services de l'Etat en particulier ceux de la Mission régionale d'autorité environnementale pour dire que les éoliennes dans nos territoires cela suffit.

Je reviendrai prochainement vers vous pour vous donner des informations sur les deux interventions volontaires de notre association devant la Cour administrative d'appel de Lyon (Argenteuil et Villiers les Hauts) et vous préciser les modalités de l'enquête publique pour le projet de parc de Santigny.

Ce combat n'est pas perdu et nous avons de bons arguments à faire valoir auprès du Commissaire enquêteur.

Jean-Yves Nicolas

Président de l'APFA.